

FICHE PROGRAMME



OBJECTIF DE LA FORMATION

Pouvoir conduire dès 14 ans un cyclomoteur en toute sécurité.

INFORMATIONS PRATIQUES

DURÉE DE LA FORMATION

En heure et jour
8h s'étalant sur 2 jours, dont un minimum de 6h effectives
au guidon (séquences 2 et 4)

DATES ET LIEUX

Entrée et sortie continue
• 10 avenue Manfred Behr, 68250 Rouffach

MODALITÉS D'ACCÈS

À la signature du contrat et ou de la prise en charge et à la validation
de l'entretien
Délai d'accès : immédiat

TARIFS

Pour connaître les tarifs, les formules et les différentes possibilités de
les financer, consulter nos grilles tarifaires disponibles en agences, ou
contacter l'une de nos agences LAMM la plus proche de chez vous.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant conduire un cyclomoteur entrant
dans la catégorie concernée

Titre :
TITRE
Permis AM

PRÉREQUIS

- Avoir au moins 14 ans
- Avoir l'ASSR niveau 1 ou 2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière passée en classe de 5ème et 3ème) ou ASR (Attestation de Sécurité Routière)
- Avoir une autorisation parentale pour les mineurs (fournie)

IMPORTANT

Sont dispensés de cette formation :

1. Les personnes nées avant le 1988
2. Les personnes nées après le 01/01/1988, titulaires d'un permis (hors AM)

Équipements obligatoires en formation

L'équipement devient obligatoire, même pour conduire un scooter 50cm³ !

- Un casque homologué
- Des gants adaptés à la pratique de la moto (soit possédant le marquage NF, CE ou EPI, soit renforcés et munis d'un dispositif de fermeture au poignet)
- Un blouson ou une veste à manches longues
- Un pantalon ou une combinaison
- Des bottes ou chaussures montantes (les bottes en caoutchouc et les coupe-vent ne sont pas autorisées)

En cas d'équipement non conforme, la formation ne pourra avoir lieu.

PROGRAMME DE LA FORMATION

FORMULE

Présentiel
Distanciel : synchrone ou et asynchrone
Mixte

ORGANISATION DE LA FORMATION

Accessibilité : pour les personnes atteintes d'un handicap nous contacter

L'ENCADREMENT

Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » et du CCS « Deux Roues » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques : explicatives, démonstratives,
- Salle de cours équipée de moyens multimédias,
- Véhicules adaptés à l'enseignement,
- Simulateur de conduite,
- Piste,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations préalable, continue et de synthèse
- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature et contresignée par le formateur

Sanction visée :

- Attestation de suivi de la formation pratique du Brevet de Sécurité Routière correspondant à la catégorie « AM » du permis de conduire (signé par un représentant légal pour les mineurs), en vue de la délivrance du permis AM option cyclomoteur, la validité est de 15 ans à partir de sa date de délivrance et renouvellement administratif
- L'attestation autorise à conduire en France un véhicule correspondant pendant 4 mois. Au-delà de ce délai, vous devez posséder le titre définitif de la catégorie AM du permis

DÉROULÉ DU PROGRAMME DE FORMATION

SÉQUENCE 1

Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite

SÉQUENCE 2

Formation à la conduite hors circulation

SÉQUENCE 3

Apports théoriques (code de la route)

SÉQUENCE 4

Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique

SÉQUENCE 5

Sensibilisation aux risques. Cette séquence clôture la formation et se déroule en présence, pour les stagiaires mineurs, de l'un au moins des parents ou du représentant légal.

Centre de Formation Jean-Claude LAMM - ICI STAGES SARL

Parc des Activités - 10 Rue Manfred Behr - 68250 ROUFFACH

Tel : 03 89 49 70 40 • Fax : 03 89 49 72 71 • Mail : lamm.formations@gmail.com

SARL au capital de 50 000€ • Siret 482 506 771 00013 • Code APE 8553Z

Registre du commerce Mulhouse 90 B 349 • N° Agrément E19 068 0004 0

N° déclaration d'activité : 44 68 01 280 68 • Copyright© • 12/11/2021